

---

Communiqué de Presse de la Fédération Environnement Durable

Paris le 31 mai 2016

**Éoliennes: une poignée d'élus décide du massacre légal du patrimoine culturel et paysager de la France**

Les promoteurs éoliens, relayés par les élus du groupe Europe Écologie les Verts et plus particulièrement le député Denis Baupin et la sénatrice Marie Christine Blandin, ont réussi à interdire aux architectes des bâtiments de France la possibilité de contrôler les implantations d'éoliennes qui massacrent le territoire et le patrimoine des Français.

Le 26 mai 2016, dans le cadre de l'examen en seconde lecture du projet de loi dit "CAP" (Création, Architecture et Patrimoine), les sénateurs ont retiré l'amendement(\*) qui leur aurait permis de donner un avis sur le bienfondé de la construction d'éoliennes géantes dans un rayon de 10 km autour des monuments historiques.

En écartant la compétence du corps des architectes et urbanistes de l'État, garants d'une partie essentielle de la richesse culturelle de notre pays, ces parlementaires ont manqué à leur devoir de représentation de l'intérêt collectif à long terme, au profit d'intérêts particuliers à court terme. Par cette décision ils ont donc choisi d'abandonner notre patrimoine commun aux promoteurs du vent. Ces élus cèdent la France à des affairistes et des spéculateurs ne poursuivant que la financiarisation avide de leurs intérêts.

La Fédération Environnement durable (FED) remercie les centaines de milliers de citoyens bénévoles qui se sont regroupés pour refuser cette infamie ainsi que tous les élus lucides qui les ont soutenus.

Elle leur demande d'ores et déjà de se mobiliser afin qu'aux prochaines échéances électorales, tous les élus ayant accepté la destruction de notre patrimoine culturel et paysager ne soient plus jamais réélus.

Il appartient dorénavant aux citoyens, face à ce renoncement, d'assurer la sauvegarde du bien commun. Plus que jamais, la FED est déterminée à lutter à leurs côtés.

*(\*) Art. 33 bis A au PL Création, Architecture et Patrimoine, pour la protection des monuments historiques.*

**Contact presse :**

Jean-Louis Butré  
Tel : 06 80 99 38 08  
[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)